

# PPRE ECOLE-COLLEGE

Chronologie de l'année scolaire

## Année du CM2

### A l'école

- Entretien avec l'élève
- Rencontre avec les parents
- Mise en place du volet école pour l'année scolaire suivante

Mai :

### A l'école

- Evaluation du PPRE et communication du bilan aux familles (avant le conseil école-collège)

Juin :

### Au collège

- Conseil école-collège pour transmettre les informations au collège.

**L'ensemble doit être impérativement remis au collège lors du conseil école-collège.**

*Remarque : Il s'agit d'établir un bilan du PPRE. La réflexion portera notamment sur l'accompagnement personnalisé à mettre en œuvre dès septembre à partir des besoins repérés par le professeur des écoles. Cet accompagnement donne un temps d'observation aux enseignants du second degré.*

## Période de septembre à décembre – entrée en 6<sup>ème</sup>

### Au collège

- Septembre : rencontre avec les parents, mise en œuvre PPRE.
- Avant les vacances de Noël, bilan du PPRE et envoi d'une copie de celui-ci à l'école primaire, pour information.